

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Madame Patricia Cardinal
Architecte principale de
l'Aménagement du territoire
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 06/12/2024

N/Réf. : IXL20358_734_PU
Gest. : TS/MLL
V/Réf. : PU2024/440-60/33
Corr: Stéphane Etori
NOVA : 09/XFD/1959569

IXELLES. Rue Caroly, 33
(= en zone de protection de l'Hôtel Baron Buffin / Inventaire)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: isoler la façade arrière et latérale (gauche) d'un immeuble
Demande de la Commune du : 20/11/2024

Avis de la CRMS

Madame,

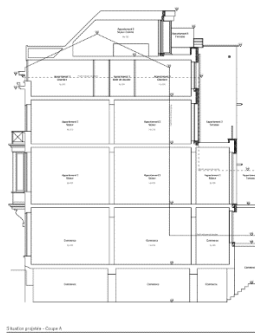
En réponse à votre courrier du 20/11/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 27/11/2024, concernant la demande sous rubrique.



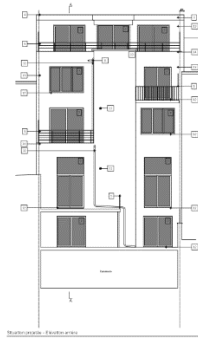
Contexte patrimonial (@
BruGIS)



Façade avant du bien
(document extrait du dossier)



Situation projetée (document extrait du dossier)



Avis

La CRMS n'émet pas de remarques sur l'isolation de la façade arrière et du pignon latéral gauche de cet immeuble néoclassique. Ces transformations n'auront pas d'impact négatif sur les vues vers et depuis l'Hôtel Baron Buffin classé. Elle constate cependant que la situation de fait de la façade arrière ne correspond pas à la situation de droit renseignée par le dossier ; le cas échéant, ces modifications devront faire l'objet d'une demande de régularisation, qui relève d'un examen d'ordre urbanistique davantage que patrimonial.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: mleclef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; amenagementterritoire@ixelles.brussels